

Communiqué de presse

« Le fil rouge pour la création d'entreprise »

Lausanne Région, l'Association de la Région de Cossonay et celle de la Région du Gros-de-Vaud, ont édité, sous le titre « le fil rouge pour la création d'entreprise », une nouvelle brochure destinée à faciliter l'approche thématique en la matière. Ainsi, c'est sous une forme de check-list que le créateur pourra y découvrir les divers aspects du démarrage.

Dès 2002, le canton de Vaud, au travers de son département de l'économie, a mis en place 5 plates-formes régionalisées d'accueil pour les entreprises, sous l'appellation « Communautés d'intérêt ». La Communauté d'Intérêt Centre est formée de Lausanne Région et des associations régionales des districts de Cossonay et d'Echallens. Si chaque association régionale conserve ses structures et son indépendance, il s'agit, au travers de la Communauté d'Intérêt Centre, de proposer des services d'information, d'aiguillage, de conseil et de soutien dans le domaine du développement économique et de la création d'entreprise.

Aujourd'hui, la Communauté d'Intérêt Centre propose, à l'usage des créateurs d'entreprise, un livret récapitulatif en quelques têtes de chapitres et résumés les aspects incontournables du démarrage d'une entreprise. Ce vade-mecum, appelé « **Le fil rouge pour la création d'entreprise** » est adossé de fiches thématiques détaillées (téléchargeables sur les sites Internet des 3 associations régionales); elles permettent ainsi de compléter de manière précise les sujets évoqués dans le livret.

Dès lors, les futurs chefs d'entreprise disposent pour la première fois, et sous la forme d'un petit fascicule, d'un résumé méthodologique en matière de création d'entreprise.

C'est dans le cadre de cette structure de proximité que la Communauté d'Intérêt Centre avait édité en 2003 un guide à l'usage des nouveaux arrivants « La Communauté d'Intérêt Centre : Ville & Campagne », dont le contenu se proposait de présenter les 3 régions sous un angle « vie quotidienne ».

Toute la documentation éditée par la Communauté d'intérêt Centre peut être obtenue gratuitement auprès de Lausanne Région, de l'Association de Cossonay ou celle du Gros-de-Vaud.

Lausanne, le 26 janvier 2006

Renseignements complémentaires :

Ariane RoCHAT, cheffe de projets, Lausanne Région - tél. 021 613 73 33 – www.lausanneregion.ch

Carine Cavin, coordinatrice régionale, ARC – tél. 021 862 22 75 – www.region-cossonay.ch

Laurent Curchod, coordinateur régional, ARGdV – tél. 021 881 22 37 – www.gros-de-vaud.ch